



Déclaration de l'UNSA-Éducation CTSD Ajustements de carte scolaire mardi 30 septembre 2022

Madame la Directrice Académique de Côte d'Or,
Mesdames messieurs les membres du CTSD,

Pour le SE-Unsa et plus largement sa fédération l'Unsa-Education, cette rentrée 2022 est marquée par l'accélération et la révélation au grand public de la vulnérabilité de notre Service public d'éducation.

La crise du recrutement est tout autant une cause qu'une conséquence d'un système éducatif fragilisé année après année.

Notre Service public d'éducation se rapproche d'un point de rupture et les territoires les plus fragiles, l'Île-de-France ainsi que les zones rurales, sont les premiers à en subir les conséquences les plus criantes.

Depuis des années, nous alertions sur la crise d'attractivité qui montait et nous avons vu que de multiples signaux viraient au rouge.

Plus précisément, nous avons vu que de moins en moins de personnels de l'Éducation Nationale conseillaient leur métier à un jeune de leur entourage.

Nous avons vu que nous étions de plus en plus souvent contactés par des collègues qui voulaient quitter le navire Éducation Nationale.

Enfin, nous avons vu, même si le ministère refusait de communiquer des chiffres, que trop peu de candidats étaient présents aux épreuves des concours 2022.

Dès la première rencontre entre le SE-Unsa et notre nouveau ministre Pap Ndiaye, le 24 mai, il a été alerté de cette situation. Nous ne mettons pas en doute la mobilisation de l'institution pour réussir à avoir un personnel devant chaque classe le jour de la rentrée, notamment parce que l'enjeu politique est très important, mais le recrutement en masse de contractuels n'est qu'une solution d'urgence pour les académies ou les disciplines en grande difficulté.

Si l'objectif est tenu pour le jour de la rentrée, et nous en doutons, cela ne suffira pas à faire face à la totalité de l'année scolaire dès que les premiers congés maladie ou maternité arriveront. De toute façon, cela ne peut pas constituer le mode de recrutement pérenne pour un service public aux missions aussi complexes et essentielles.

Nous tenons d'ailleurs à rappeler ici un épisode particulièrement significatif et regrettable lié au recrutement qui s'est déroulé au début des congés d'été. Alerté par des lauréats du concours CRPE 2022, le SE-Unsa a mis au jour la modification faite en catimini par le ministère des règles d'affectation dans les départements. Le Conseil d'État, saisi par le SE-Unsa, a tranché dans le sens de l'intérêt des personnels lésés.

Cette affaire montre à quel point la bienveillance affichée par le ministère envers celles et ceux qui se destinent au métier d'enseignant n'est, dans le cas présent,

qu'un discours de façade. Elle prouve surtout, excusez du peu, que le ministère a donné instruction aux rectorats de s'affranchir de la législation.

Pour cette année, nous continuons à demander le recrutement immédiat des candidats encore sur listes complémentaires des concours du premier et du second degré afin d'abonder le nombre de personnels disponibles. Cela pourrait aussi permettre d'éviter que ces candidats de 2022 fassent d'autres choix d'orientation professionnelle d'ici la prochaine session de concours.

Bonne nouvelle, notre ministre a fini par annoncer des recrutements sur listes complémentaires et promet une réflexion sur l'utilisation de ces listes à l'avenir. On ne peut qu'encourager la démarche. Pourtant, le ministre va clairement dans une autre direction en communiquant très fortement sur l'ouverture au printemps 2023 "d'un concours exceptionnel de titularisation" des enseignants contractuels

Nous voulons ici répéter que le système est fragilisé par les déficits des concours mais aussi par la multiplication des profils dans une gestion à flux tendu.

Non seulement, le ministère joue clairement la carte des personnels contractuels mais il compte aussi sur des étudiants alternants et des stagiaires qui seront à mi-temps ou à temps plein, selon leur cursus antérieur. Le système est ainsi mis en difficulté entre multiplicité des profils et rationalisation des coûts.

Pour tous les collègues plus aguerris qui vont accompagner ces entrants dans le métier, le SE-Unsa demande la reconnaissance financière sérieuse de la mission de tutorat.

Ensuite, au-delà de ces mesures d'urgence, il faut s'attaquer en profondeur à la crise qui mine notre système éducatif. Il faut construire des réponses ambitieuses avec et pour les personnels.

Sur ce terrain, nous demeurons défiants quant aux intentions de l'exécutif.

Nous avons bien vu l'annonce d'une hausse du budget de 3,6 milliards d'euros pour 2023 et la priorité faite à l'éducation dans les travaux à venir du Conseil national de la refondation.

Nous avons bien noté aussi le respect du ministre pour nos métiers et la mission de l'École.

Mais nous entendons aussi l'insistance pour un nouveau pacte avec de nouvelles missions et des débats partout dans les écoles et les établissements dès la fin du mois de septembre. Échaudés par de multiples concertations dans le passé, la profession anticipe une nouvelle opération de communication pour légitimer des projets déjà arrêtés. Nous n'avons pas oublié le projet porté par le président avant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle avec ses intentions de charger encore la barque des personnels et son approche « start-up » pour libérer les énergies de professionnels qui souffriraient avant tout d'un manque de motivation.

Les propos que le président a tenu devant les recteurs jeudi ne répondent pas au problème du manque d'attractivité des métiers de l'éducation qui avait déjà fait l'objet d'annonces présidentielles pendant la campagne électorale de 2022. Les revalorisations doivent concerner tous les personnels et venir reconnaître les missions déjà exercées aujourd'hui. Le ministère doit prendre le temps d'un vrai dialogue social pour travailler sur la mise en œuvre des évolutions pour chaque catégorie de

personnels. Les nouveaux projets d'école et d'établissement annoncés devront reposer sur le volontariat et être financés de manière pérenne.

Le quinquennat précédent a été un traumatisme pour les personnels avec une avalanche d'annonces et de réformes mal ficelées, menées tambour battant sans vouloir regarder la complexité des sujets qu'elles ouvraient et des problèmes qu'elles généraient en même temps qu'elles voulaient en résoudre.

C'est vrai pour la réforme du lycée général et technologique, pour la voie professionnelle, pour la formation des enseignants, pour la priorité aux fondamentaux ou encore pour les PIAL.

Malgré un nouveau ministre à l'approche différente de son prédécesseur, la confiance est très loin d'être rétablie.

Le sondage que le Se-Unsa a réalisé auprès d'un panel de ses adhérents entre le vendredi 18 et le lundi 22 août résume parfaitement la situation. On y apprend que plus de 76% des répondants à notre enquête des derniers jours estiment que le nouveau ministre ne va pas réussir à restaurer la confiance. Ce chantier de la réconciliation des personnels avec leur ministère est donc un gigantesque chantier pour le ministre Ndiaye.

Pour commencer à restaurer la confiance de la profession, mais aussi pour ceux qui s'interrogent sur le fait de rejoindre nos métiers, il faut que l'exécutif accepte de regarder sincèrement la réalité des rémunérations, la réalité des conditions d'exercice au quotidien des personnels et la réalité de l'École après les 5 dernières années.

Rémunération, reconnaissance de nos métiers et charge de travail sont les trois premières priorités issues de notre enquête auprès de notre panel d'adhérents.

Ce sont trois priorités au service du renforcement du Service public, un objectif dont l'importance a gagné 13 points par rapport à l'année dernière dans les réponses de nos collègues.

Le ministre peut donc toujours compter sur l'engagement des personnels pour le Service public mais c'est d'abord à lui de défendre ce Service public d'éducation auprès de l'opinion publique et d'entendre les personnels qui disent ce qu'il faut absolument corriger :

- Il faut reprendre la réforme du bac général et technologique. Nous demandons la remise en place du comité de suivi.
- Il faut aussi remettre en place le comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle pour tirer un bilan de la dernière réforme avant d'envisager celle que le président a évoqué jeudi dans son discours aux rectrices et recteurs. L'Unsa-Education refusera qu'on délaisse la formation générale des lycéens de la voie professionnelle et que le lycée professionnel et ses professeurs soient le filet de sécurité minimal et ajustable des jeunes qui ne trouveraient pas de formation en apprentissage.
- Il faut reprendre le mode de recrutement et de formation initiale qui n'est ni lisible ni sécurisant pour ceux qui voudraient devenir enseignant mais connaissent les difficultés du métier et les conditions de l'entrée dans le métier.

- Il faut réinvestir la formation continue sans la renvoyer systématiquement à des temps supplémentaires aux autres temps de travail qu'ils soient d'enseignement, de réunions d'équipe ou avec les familles.
- Il faut concrétiser la promesse d'une gestion humaine des ressources qui se soucie de répondre vraiment aux besoins et aux envies des personnels qu'il s'agisse de leur santé, de leur équilibre vie personnelle/vie professionnelle ou encore de leur carrière.
- Il faut redonner de la liberté aux équipes et arrêter la mise au pas pédagogique avec des injonctions pour une priorité aux fondamentaux rabâchée qui est surtout une approche mécaniste des apprentissages.
- Il faut stopper la dérive technocratique de l'École qui veut tout faire entrer dans des formulaires et des procédures dans le but vain de vouloir quantifier les résultats d'une action éducative aux multiples facettes.
- Il faut arrêter de charger les classes et les emplois du temps avec des effectifs par classe et des heures supplémentaires qui n'ont cessé de croître dans le second degré.
- Il faut arrêter les suppressions de postes spécialisés dans le premier degré qui laissent les enseignants des classes sans autre possibilité d'aide que quelques heures d'accompagnement quand des élèves rencontrent des difficultés d'apprentissages persistantes ou des troubles du comportement.
- Il faut relever le défi de l'école inclusive en sortant d'une politique du chiffre. Il faut d'ailleurs avant tout se donner les moyens de répondre à la diversité des profils des élèves et sortir de la réponse binaire, reconnaissance de handicap ou non.

Pour conclure, le SE-Unsa alerte sur la fragilisation continue de notre École publique qui, désormais, se retrouve dans nombre d'endroits au bord de la rupture. La situation de cette rentrée n'est pas conjoncturelle. Elle s'inscrit dans un mouvement de fragilisation entamé depuis plusieurs années à coups de politiques éducatives sourdes et aveugles à la complexité des missions et aux besoins de soutien.

Les enjeux démocratiques, sociaux, économiques et environnementaux sont colossaux pour notre Nation. Ils méritent un travail de fond pour fédérer la Nation autour de son École.

Je vous remercie,